



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Avril 2026

**Nombre de membres :**

**Conseillers : 29** L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le conseil  
**Présents : 20** municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
**Excusés : 9** prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent  
**Pouvoirs : 9** GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date  
du quinze avril deux-mille- vingt-six.

**Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Mireille GOYET, Thierry BAZZALI, Marie-Paule DELLAROVERE, Eric GOUBERT, Denis LAFFITTE, Laurent CASANOVA, Sandrine SEVILLA-DELEUZIÈRE, François WIOLAND, Sébastien GENIEIS, Magali BARBEAU, Eve SANTUCCI, Joséphine JAWORSKI, Christelle PAKULIC, Romain JACQUOT, Rima MERDJIAN

**Excusés avec pouvoir :**

Monsieur Alain KARCENTY a donné procuration à Madame Mireille GOYET  
Monsieur Frédéric SABATIER a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO  
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Sébastien GENIEIS  
Madame Hélène REMOND a donné procuration à Madame Joséphine JAWORSKI  
Monsieur Loïc GRANOUX a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET  
Madame Claire BAUDRY a donné procuration à Madame Marie-Aude PEZERIL  
Monsieur Kévin GAUDILLAT a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT  
Madame Marie GOTILLOT a donné procuration à Madame Rima MERDJIAN  
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Romain JACQUOT

**Absents :**

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Avril 2026

## DCM N°2026-34 : Jeunesse – Conseil municipal des jeunes : Approbation de deux projets (opération de nettoyage du littoral et événement « Royal Summer »)

Dans le cadre de leurs missions consultatives et participatives, les membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) poursuivent leur engagement en faveur de la vie locale et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Lors de leur dernière séance plénière en présence de monsieur le maire, deux projets ont été présentés :

- Une opération de nettoyage du littoral, visant à promouvoir la protection de l'environnement et à sensibiliser la population ;
- Un événement intitulé « Royal Summer », destiné à favoriser la cohésion sociale, les échanges entre jeunes et la valorisation de leur engagement citoyen.

Ces initiatives s'inscrivent dans les objectifs d'animation de la vie locale et de participation citoyenne portés par la commune.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces deux projets et de prévoir les crédits nécessaires à leur réalisation.

### **L'exposé du rapporteur entendu,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

**Vu** les fiches actions annexées à la présente délibération ;

**Considérant** la volonté de la commune de favoriser l'engagement citoyen des jeunes ;

**Considérant** le rôle consultatif du conseil municipal des jeunes dans la proposition d'actions d'intérêt général ;

**Considérant** les projets présentés par le conseil municipal des jeunes, relatifs à la sensibilisation environnementale et à l'animation de la vie locale ;

### **Le conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Article 1 : APPROUVE** les deux projets proposés par le conseil municipal des jeunes, annexés à la présente délibération, à savoir :

- Une opération de nettoyage du littoral ;
- L'organisation de l'événement « Royal Summer ».



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Avril 2026

**Article 2 : PRÉCISE** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de la commune de l'exercice en cours.

**Article 3 : DIT** que monsieur le maire et madame la directrice générale des services sont chargés chacun en ce qui le concerne, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Vincent GOYET  
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

